APPELS À PROJETS ARSLA

Depuis maintenant 30 ans, l’ARSLA s’est engagée dans le soutien de la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et les autres maladies du neurone moteur de l’adulte. Aujourd’hui, c’est plus de 250 projets de recherche financés pour un montant de 10 millions d’euros.

Parce qu’il n’existe toujours pas de traitement permettant de guérir, ni même de stopper l’évolution de la grande majorité des cas SLA, l’ARSLA renouvelle son appel à projets scientifiques en 2025. Cet appel a pour but de répondre aux besoins des chercheurs français d’une façon pertinente et efficace.

L’appel d’offres est ouvert à 4 catégories :

* Appel à projets académiques, pour tous les chercheurs et toutes les disciplines (fondamentale, innovation thérapeutique, génétique, moléculaire/cellulaire, translationnelle, sciences humaines) désirant financer un projet permettant l’avancée des recherches sur la SLA 🡪 enveloppe globale 700 k€
* Appel à projets cliniques, pour tous les chercheurs ou cliniciens désirant améliorer la prise en charge des patients (thérapies, biomarqueurs (cliniques, biologiques, imagerie et électrophysiologie), e-santé, épidémiologie, etc.) incluant études pilotes, études ancillaires de PULSE ou pour complémenter le financement d’une étude plus large 🡪 enveloppe globale 100 k€
* Appel à projets de jeunes chercheurs, pour tous les étudiants désirant consacrer leur 4èeme année de thèse à la recherche sur la SLA 🡪 enveloppe globale 90 k€
* Appel à projets de biotechs, pour toutes structures innovantes (françaises ou étrangères) voulant se lancer à la conquête d’un traitement pour les personnes atteintes de la SLA. Le projet doit être déposé par le CEO de la biotech. Les projets retenus lors de la première phase seront invités à présenter un pitch deck devant un jury composé des membres du Conseil Scientifique, du CA de l’ARSLA et d’un.e spécialiste dans le domaine financier des biotechs 🡪 enveloppe globale 150 k€

Tous les projets soumis seront examinés par le Conseil Scientifique de l’ARSLA. Les projets de recherche en lien avec le traitement de la SLA sont particulièrement encouragés, qu’ils correspondent à un développement préclinique ou clinique d’une thérapie.

**L’ensemble des demandes doivent parvenir à l’association au plus tard le 16 janvier 2025, à 17h.** Toutes les demandes reçues recevront une réponse au plus tard début juin 2025.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information dans les unités de recherche ou établissements de soins afin que toutes les personnes susceptibles d’être intéressées par ce type d’appel d’offre puissent en prendre connaissance.

Les dossiers de candidatures peuvent être téléchargés ci-dessous :

AAP Académiques

AAP Cliniques

AAP Jeunes Chercheurs

AAP Biotechs

Vous trouverez ci-dessous l’affiche à télécharger :

Appel à projets ARSLA 2025

Pour toute question, merci de vous adresser à d.lanznaster@arsla.org